

semble, les œuvres qu'elle juge à propos de condamner. De quoi peuvent-ils se plaindre ?

Elle n'a en vue que les catholiques, et les catholiques convaincus, fervents. Ceux-ci lui demandent, comme des enfants soumis : Mère, puis-je lire ce volume ? me le permets-tu ? et elle répond : Non, mes enfants, il y aurait danger pour votre âme, sur qui j'ai mission de veiller. En quoi, vous, abonnés du *Siècle* et de l'*Opinion nationale*, cette proscription vous choque-t-elle ? Est-ce qu'elle vous prive de cet ouvrage ? Est-ce que les peines dont elle menace ceux qui les lisent s'appliquent à vous ? . . .

La congrégation de l'Index n'anéantit point les œuvres qu'elle condamne ; elle se contente de les désigner comme malsaines. Elle met un écriteau dessus : Défense d'y toucher sous peine de damnation éternelle. Mais il n'y a pas ombre de tricorne pour faire respecter cette consigne, et vous qui ne croyez point à cette damnation, il vous est loisible d'étendre la main sans crainte.

Notre collaborateur s'étonne que la congrégation de l'Index n'ait pas autorisé les ouvrages de Victor Hugo : je ne m'étonne, moi, que de son étonnement. Est-ce que Victor Hugo a défendu, propagé les idées que la cour de Rome croit utiles au salut de l'humanité ? Il se fait gloire, au contraire, de les combattre ; il espère les écraser un jour sous son talon, et il le dit hautement. Qu'y a-t-il d'extraordinaire si le Pape dit à ses fidèles, par la bouche de ses ministres : Méfiez-vous de cet homme-là et de ce qu'il écrit. N'ouvrez jamais un de ses livres, si vous ne voulez pas vous exposer au péril de perdre la foi ?

Les œuvres de Victor Hugo s'en vendent-elles moins ? L'innombrable foule des incrédules ou des indifférents les achète et les lit ; parmi ceux mêmes qui sont dévoués de tout leur cœur aux dogmes catholiques, il en est beaucoup que la curiosité tente, et l'attrait du fruit défendu. Nombre d'autres en prennent à leur aise avec des prescriptions qu'ils regardent comme trop étroites, et ne se gênent pas pour colporter et lire le livre défendu . . .

La congrégation de l'Index n'agit pas par d'autres voies que la critique littéraire. *L'Homme qui rit* est mis en vente. Que faisons-nous, nous, journalistes, à qui l'œuvre paraît grotesque ? Nous nous écrivons sur tous les tons : Ne vous avisez pas de lire ces quatre volumes, ils sont mortellement en-